

## REUNION DU 27 MAI 2021

<b>EXTRAIT</b> <b>DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL BLANDOUEY – SAINT JEAN</b>
--

Nombre de conseillers

En exercice : 18

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socioculturelle de Saint Jean Sur Erve en raison de la crise sanitaire afin de respecter les gestes barrières, sous la présidence de Monsieur Patrick COUSIN, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 20 mai 2021

**PRESENTS** : M. Rémi BEAUPIED, M Jean-Claude BOUGEANT, M. Christophe BRUNEAU, M. Stéphane CHAUVEAU, M. Patrick COUSIN, Mme Viviane DECAT, Mme Nadège GENESLAY, M. Olivier GOBIN, Mme GRASSIN Agnès, Mme GRASSIN Camille, M. LACAULT Eric, M. LEMAITRE Alain, Mme MARSAIS Mélanie, Mme MEZIERE Annick, M. PODEVIN Théophile, Mme ROBINO Gwenaëlle, M. Philippe WAROT et M. Matthieu WATTEAU.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Mm Annick MEZIERE et Mme Agnès GRASSIN

**ABSENT** : M. Eric LACAULT

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Christophe BRUNEAU

Approbation du compte rendu à l'unanimité

### **Informations diverses**

- Devis signé avec Territoire d'Energie pour un montant de 418.80 € remettre en état 2 mâts d'éclairage public
- Devis signé (avenant au contrat) pour mettre en place le balayage dans les rues de Blandouet comme à Saint Jean Sur Erve pour un montant de 607.20 € par an
- Renonciation au droit de préemption 1 Rue du Bas Château à Blandouet

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour :

- Projet réfection mur rue « sans nom », accord du conseil municipal à l'unanimité

### **N°1 : Proposition d'achat pour la boulangerie**

Monsieur Alan DECAT a envoyé un courrier en date du 14 avril 2021 pour une proposition d'achat pour la boulangerie.

Il propose 55 000 €.

Pour rappel : Par délibération prise en date du 26/09/2019, la commune a mis en vente la boulangerie pour un montant de 60 0000 € net vendeur.

Mme Viviane DECAT sort de la salle pour ne prendre part au vote

Monsieur le Maire demande un vote à bulletin secret.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 14    Abstention :    Contre :    Pour : 14

Le conseil municipal,

- **ACCEPTE** l'offre de M. Alan DECAT pour un montant de 55 000.00 €
- **AUTORISE** M. le Maire ou 1 adjoint à signer tous les documents afférents au dossier
- **MANDATE** le notaire Maître Etourneau –Delage à Bais pour l'acte de vente

## **N°2 : Proposition d'achat pour l'atelier communal**

Madame KORICHI Olivia et Monsieur BERNARD Matthieu souhaitent acquérir l'atelier communal pour 20 000 €. Une demande de CUB est en cours auprès de la communauté de communes des Coëvrons pour voir la faisabilité d'une maison

Monsieur le Maire demande un vote à bulletin secret.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 15    Abstention :    Contre :    Pour : 15

Le conseil municipal,

- **ACCÉPTE** l'offre de Mme KORICHI et de M. BERNARD pour un montant de 20 000.00 € net vendeur
- **AUTORISE** M. le Maire ou un adjoint à signer tous les documents afférents au dossier

## **N°3 : Avis du conseil municipal sur les orientations et le schéma de mutualisation de la Communauté de communes des Coëvrons**

Le présent rapport, portant sur la « La Mutualisation des services dans les Coëvrons » demeure une obligation légale renforcée par la toute dernière loi « engagement et proximité ».

Les 10 bonnes raisons d'évaluer la mutualisation (la légalité, l'opportunité, la distanciation, la difficulté, la contrainte, l'intérêt, l'encouragement, l'ambition, l'esprit et l'objectivation).

Sur le territoire des Coëvrons, on entend par mutualisation le recours au « service commun », à savoir une réalité opérationnelle et de fonctionnement de personnels et de moyens sur des « missions fonctionnelles ou opérationnelles non transférées » et ce, entre des services de la Communauté de communes des Coëvrons et ceux de ses communes membres volontaires.

En date du 16 avril 2021, la communauté de communes des Coëvrons demande de soumettre au conseil municipal l'avis sur le rapport et le schéma des mutualisations.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants :    Abstention :    Contre :    Pour : 15

Le conseil municipal,

- **EMET** un avis favorable sur les orientations et le schéma de mutualisation mais le conseil municipal ne souhaite pas pour le moment la mutualisation de son personnel (rh, finances/commandes publiques et affaires générales)

## **N°4 : Mise en place du télétravail**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021, il sera mis en place du télétravail 1 journée par semaine pour Mme Aurélie DUFOUR. Le comité technique du Centre de Gestion a donné son accord en date du 16 avril 2021.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants :15    Abstention :    Contre :    Pour : 15

Le conseil municipal,

- **AUTORISE** l'agent à faire du télétravail 1 fois par semaine

## **N°5 : Suppression des postes (gent chargé d'accueil et agent technique)**

Suite aux différents départs d'un agent technique et d'un agent chargé d'accueil, il a lieu de supprimer les 2 postes :

- 1 poste d'adjoint technique de 2 heures par semaine
- 1 poste d'adjoint administratif de 16 heures par semaine

Vu l'accord du comité technique en date du 16 avril 2021

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 15    Abstention :    Contre :    Pour : 15

Le conseil municipal,

- **DECIDE** de supprimer les 2 postes

### **N°6 : Devis : changement des ampoules à mercure**

Les luminaires ayant des ampoules à mercure sont devenus obsolètes.

Territoire d'énergie propose de les remplacer, voici le devis.

Forfait pour une étude de 1 à 5 points lumineux	1 forfait	112.00 €	112.00 €
Plus value par point lumineux	6 unités	8.96 €	53.76 €
Préparation et installation chantier	1 forfait	167.70 €	167.70 €
Remplacement en lieu et place d'un foyer existant	10 unités	139.75 €	1 397.50 €
Fourniture et pose d'une consol	10 unités	100.62 €	1 006.20 €
Dépose de lanterne, projecteur....	10 unités	51.43 €	514.30 €
Lanterne thorn isaro pro s	10 unités	212.75 €	2 127.50 €
Total HT non révisé			5 378.96 €
Total HT révisé			5 355.67 €
Montant TVA			1 071.13 €
<b>TOTAL GENERAL TTC REVISE</b>			<b>6 426.80 €</b>

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 15 Abstention : Contre : Pour : 15

Le conseil municipal,

- **INSCRIT** la somme au budget 2022

### **N°7 : Projet réfection mur**

La commune a reçu une lettre d'information de certains habitants informant qu'ils ne souhaitent pas que la commune abatte le mur dans la rue « sans nom » et ainsi la création de 3 places de parking.

Dans leur projet, les bénévoles souhaitent refaire un muret d'une hauteur de 0.8 m et d'une largeur de 0.60 m afin de préserver le mur « Mayennais ». Ils demandent au conseil municipal de discuter sur cette proposition.

Suite au débat à la réunion du 27 mai 2021, il a été décidé que la commune prend en charge à la reconstruction du muret. Ils ne souhaitent pas que des bénévoles soient en charge de ce projet pour cause de responsabilité de la commune.

Monsieur le Maire demande un vote à bulletin secret.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont,

Votants : 15 Abstention : 2 Contre : 4 Pour : 9

Le conseil municipal,

- **ACCEPTÉ** de demander des devis pour la réfection du mur

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Tableau des permanences élections du 20 et 27 juin 2021**
- **Réunion commission bâtiments communaux le samedi 19 juin à 10h à Blandouet**
- **Préparation du conseil municipal Maires-Adjoints le mardi 29 juin 2021 à 10h30**
- **Conseil municipal le jeudi 8 juillet 2021**

**Fin de la séance à 23H45**